



FÉDÉRATION DES ENTREPRISES  
DU COMMERCE  
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 19 novembre 2009

## **Rapport de branche 2009 Les données sociales 2008 du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire**

### **Enquête de l'Observatoire Prospectif du Commerce**

En 2008, les entreprises du commerce à prédominance alimentaire ont employé 635 800 salariés, en stabilité (- 0,1% par rapport à l'année précédente). La situation varie selon circuits étudiés : les supermarchés enregistrent une hausse des effectifs de 1,10%, les maxi-discompteurs de 4,7% alors que les hypermarchés voient leurs effectifs légèrement diminuer, à - 0,3%. Les entrepôts, grossistes et les centrales d'achat enregistrent respectivement une baisse de 3,6% et 5,5%.

- **En 2008, la branche comptabilise 11 422 points de vente dont :**

- 14 % d'hypermarchés qui représentent 47 % des effectifs,
- 48 % de supermarchés qui représentent 34 % des effectifs,
- 38 % de maxi-discompteurs qui représentent 6 % des effectifs.

- **Les grandes caractéristiques de l'emploi restent stables :**

- 61% de femmes,
- un effectif jeune mais légèrement vieillissant avec un âge moyen de 37,5 ans,
- une ancienneté moyenne de 8,4 ans,
- 33% des salariés à temps partiel (hors contrats étudiants) avec 49% de femmes à temps partiel,
- le CDI reste la règle : 88% des salariés en bénéficient.

- **Les recrutements :**

Des difficultés de recrutement sont principalement rencontrées pour les métiers de bouche : 82% des entreprises connaissent en effet des difficultés, en particulier pour le métier de boucher.

- **Les salaires :**

La masse salariale brute s'élève à 12,8 milliards d'euros, en hausse de 3% par rapport à 2007.

- **La formation des salariés :**

Les dispositifs de la professionnalisation ont poursuivi leur progression dans les entreprises avec 11 628 contrats de professionnalisation en 2008 (contre 9 727 contrats en 2007) et 11 207 périodes de professionnalisation, contre 8 205 en 2008.

13% des salariés de la branche ont utilisé leur droit individuel à la formation (DIF) en 2008, soit environ 80 000 salariés.

849 CQP (certificats de qualification professionnelle) ont été validés par la CPNE (commission paritaire nationale de l'emploi)..

- **L'insertion des publics faiblement qualifiés et des jeunes à la recherche d'un premier emploi reste une priorité pour les entreprises :**

En 2008, la branche a accueilli près de 7 000 apprentis, et 10 405 contrats de professionnalisation moins de 26 ans.

*Le rapport de branche est disponible sur notre site [www.fcd.asso.fr](http://www.fcd.asso.fr)*

## **FCD**

*La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 635 000 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.*